



Centre-ville Sud

Mme F. DUMONT
Adjoint à la sécurité
En charge des Conseils de Quartier
Secrétariat : Mme P. LAFABRIE
04 98 11 25 63
p.lafabrie@ville-saintraphael.fr

Compte rendu de la réunion publique du 22 juin 2019

Personnes présentes :

Personnes élues :

Mr F. MASQUELIER ; Maire de Saint-Raphaël, Mme F. DUMONT ; Adjointe à la sécurité, Mme J. CHIODI ; 1^{ère} Adjointe, Mr M. CHABERT ; Adjoint à l'urbanisme, Mme F. BADJI ; Chef de Cabinet, Mr T. TAPIERO ; Chargé de mission.

Administration :

Mme B. FONTAINE ; commissaire divisionnaire, Mr L. RÉGNÉ ; DGS, Mr D. BOYÉ ; DGA Pôle ressources-Qualité-Services à la Population-Culture, Mr JJ. PRETTE ; DGA Sécurité publique et qualité de vie, Mme AM. TRUJILLO. DGA, Mme C. BUTARD ; Directrice du bureau d'Etudes, Mr X. GUYARD ; Chef du service urbanisme, Mr P. BRIDOUX-MARTINET ; Directeur du service Communication.

Conseillers de quartier :

Mme BAQUÉ, Mme BONNAL, Mme FERRAIOLI, Mme FREMONT, Mr ESQUERRE.

Excusé. e.s : Mme GROLLEAU, M. INTEM, M. ATHALAKIAN, M. SIRI, M. JAVELLY, M. BONHOMME

Ordre du jour :

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES CONSEILLERS DE QUARTIER. 2018

- a. **COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE**
 - i. Propreté : rapporteur ; **M. ESQUERRE**
- b. **COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE –VOIRIE-TRAVAUX ROUTIERS**
 - i. Circulation-stationnement en bord de mer : rapporteur ; **Me BONNAL**
 - ii. Trottoirs : rapporteur ; **Mme BAQUE**
 - iii. Sécurité ; rapporteur ; **M. INTEM**
- c. **Commission urbanisme et aménagements**
 - i. Urbanisme de quartier : rapporteur ; **Mme BONNAL**

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES CONSEILLERS DE QUARTIER. 2018

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE –M. ESQUERRE- :

M. Esquerre fait état du débordement d'ordures hors des containers, à proximité de la gare de SNCF.

M. le Maire informe l'assemblée de la création de la brigade de l'environnement qui a pour mission de repérer, d'identifier tout comportement portant atteinte à l'environnement de la commune et de ses quartiers. Elle a aussi pour rôle de mener des actions de sensibilisations pour le public. Concernant la demande d'informations sur la fréquence des collectes d'ordures ménagères, une information sera organisée avec un renforcement des collectes.

La ville a mené de nombreux efforts en termes de réaménagement de l'espace public ces dernières semaines, première tranche de travaux sur le bord de mer, travaux en cours rue Jules Barbier et en prévision, le remplacement prévu par la CAVEM de l'escalator de la gare.

Question du public :

Plusieurs personnes se sont plaintes du nombre de déjections canines sur l'avenue des Iscles ainsi qu'aux abords du square Berger malgré une demande adressée à la brigade de l'environnement l'an dernier.

M. le Maire informe qu'à ce jour la ville a effectué une année de sensibilisation. Si cela ne s'avère insuffisant, la verbalisation entrera en vigueur. Il est à noter que plus de 100 interventions ont été faites sur le quartier du centre-ville depuis le début de l'année.

Mme BUTARD informe de la mise en place d'une application qui se nomme « Gestion Relation Citoyen », cette dernière a été mise en place pour les habitants, elle leur permet, à partir de leur Smartphone, de prendre en photo une anomalie sur le domaine public et de le signaler immédiatement aux services compétents pour une intervention rapide. Le mode d'emploi se trouve sur le site de la ville. A ce jour, 400 demandes ou courriers sont ainsi traités chaque mois par la ville.

M. le Maire informe les habitants qu'un point numérique d'aide, d'accompagnement aux formalités, démarches administratives sera installé en mairie.

Question : une habitante se plaint de l'état d'insalubrité du jardin d'Arménie ainsi que la présence de SDF. Peut-on faire quelque chose ?

M. le Maire demande au Directeur Général d'apporter des précisions sur les interventions de la société Pizzorno, de vérifier les termes du contrat afin que ce contrat soit respecté et le travail effectué.

M. PRETTE, rend compte des interventions de la Police Municipale sur cet endroit. Une caméra de vidéosurveillance a été installée permettant un travail plus efficient à la fois dans l'identification des contrevenants, et de ce fait engager les éventuelles poursuites.

M. le Maire indique que ces aménagements ont permis une réorganisation du travail des équipes de la Police Municipale, rendant les patrouilles plus réactives et mobiles.

Question : peut-on faire quelque chose contre les chiens non tenus en laisse par leur maître et les vélos sur la promenade Beau Rivage ?

M. le Maire indique qu'il s'agit d'incivilités traitées par la PM lors des patrouilles. Celles-ci seront renforcés cet été, la ville verbalisera les cyclistes si besoin.

Question : un habitant fait état de l'aspect inesthétique des containers de poubelles derrière l'esplanade Delayen et exprime sa satisfaction sur la qualité du mur peint sous la plage.

M. le Maire souhaite que soit valorisés les espaces sous la promenade du Veillat. Un bureau d'études a été missionné pour proposer des aménagements plus qualitatifs. Un WC sera installé et entretenu par l'association CORAIL. Des chaises et des pergolas seront installées. Concernant les containers poubelles, une réflexion sera faite sur le long terme dans le cadre d'une convention avec le prestataire.

Le renouvellement du sable a été fait. M. le Maire précise que chaque année la ville procède à la recharge en sable des plages. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville. Des contrôles de qualité sont effectués par les services de l'Etat afin d'éviter tous risques sur la santé et l'environnement.

Concernant la demande de prise en compte des personnes en situation de handicap souhaitant se baigner, M. le Maire informe qu'un espace handi plage sera mis en place prochainement sur Agay, deux personnes de l'association Corail aideront les personnes pour la mise à l'eau.

Intervention d'une habitante, cette dernière propose que soit effectuée une campagne de sensibilisation au tri des déchets.

Intervention d'un habitant se plaignant du ramassage d'ordures ménagères et d'ordures à recycler dans la même benne.

M. le Maire demande à ce que cette observation soit vérifiée ainsi qu'un examen des différents contrats avec le prestataire afin que le cahier des charges soit respecté. Demande est faite sur la mise en œuvre d'une action forte sur la question des déchets.

Mme BONNAL fait état de plusieurs points de contentement sur le volet propreté, stationnement, circulation côté plage, rue Waldeck Rousseau. Les zones bleues sont très appréciées de la population.

M. le Maire rappelle les nombreux travaux réalisés dans l'hyper centre, notamment les travaux terminés dans la rue Waldeck Rousseau jusqu'au Touring.

L'année prochaine, les travaux seront réalisés le long du cours du commandant Guilbaud.

Les tranches suivantes concerneront la partie du Casino puis la partie allant jusqu'à la rue Zamenoff.

Concernant le casino, la mairie fait état des difficultés rencontrées avec le groupe Barrière qui manifeste de très grandes lenteurs dans la réalisation de leurs travaux.

M. le Maire indique également qu'une étude sera effectuée en vue de la création d'une zone à 30 km/h dans l'hyper centre. Ce projet sera soumis à l'avis des conseillers de quartier. En matière d'urbanisme et d'aménagement, il est précisé qu'il n'est plus question de « bétonner » la ville. Le dernier PLU étant beaucoup plus restrictif à la construction. Les logements à réaliser le seront avec des exigences de qualité.

Question : est-il prévu des constructions pour remplacer la villa Alcyon et la villa Mozart ?

M. le Maire précise que ces permis ont été déposés avant sa prise de fonction. Le nouveau PLU récemment adopté, veut mettre fin à ces erreurs qui dégradent l'urbanisme du centre-ville. Il est prévu de mettre en place des aires de valorisation du patrimoine. C'est une priorité de préserver l'environnement.

Question : à quand les pistes cyclables ?

M. le Maire indique que des endroits spécifiques seront installés pour garer les vélos, un dispositif d'antivol est en cours d'installation, concernant l'aménagement de pistes cyclables, une étude est réalisée pour l'aménagement d'espace cyclables en périphérie de la commune.

Sur les interrogations exprimées sur le programme immobilier sur l'immeuble de la Légion d'Honneur, M. le Maire indique que cette villa ne sera pas démolie, la propriété sera divisée en appartements avec une faible proportion de logements sociaux. La construction sera limitée en hauteur. Le conseil de quartier sera consulté sur ce projet.

Question : aux abords du restaurant Thaï boulevard Gal DE GAULE, une extension a été accordée, il en résulte une difficulté de déambulation pour les piétons sur le trottoir.

Rapport de Mme BAQUÉ sur l'état des trottoirs :

Les problématiques se situent sur la rue Vadon où il y a de plus en plus de trous. Devant l'immeuble Paul Doumer, place Lamartine à proximité du commerce Intem, le trottoir y est glissant ainsi qu'aux abords de la Poste et la rue Victor Hugo.

Madame Claire BUTARD se rendra sur place afin d'évaluer les aménagements à faire.

COMMISSION CULTURE-ANIMATIONS-SPORTS-Mme FERRAIOLI- :

Mme FERRAIOLI exprime une demande des commerçants et des habitants concernant la piétonisation du centre-ville ainsi que la valorisation par l'embellissement et l'animation de la rue.

Une demande est formulée afin que soit respectées les horaires de livraison.

M. le Maire indique que le tonnage des véhicules de livraison sera limité. Les horaires de collectes des ordures ménagères seront modifiés si besoin. Le rideau métallique du marché couvert sera remplacé si la réparation n'est pas concluante.

La piétonisation est prévue, actuellement à l'étude sur la rue Charabois avec l'installation de bornes afin de permettre une circulation et un accès pour les riverains.

Question : une habitante de l'avenue de Nice s'interroge sur l'absence de passage protégé ?

Un rendez-vous avec Mme Claire BUTARD sera pris sur place afin d'identifier le problème et apporter des solutions. Une consultation des riverains sera effectuée.

Question : une habitante demande la pose de coussins berlinois ainsi que l'installation de portiques rue de Provence en raison de nombreux véhicules qui ne respectent pas la hauteur de passage.

Claire BUTARD précise que trois panneaux dont un lumineux ont été positionnés.

M. le Maire informe qu'il souhaite engager des études avant d'envisager de façon globale tout réaménagement. La logique engagée depuis plusieurs mois est de diminuer l'endettement et d'effectuer plus de travaux d'embellissement de la ville, plus d'animations, vers les jeunes notamment.

La ville compte 144 km² de voirie, avec un budget annuel consacré à l'entretien de 2M€.

Les choix et les décisions sont faits en priorisant les urgences dans un premier temps et de réaliser dans un second temps, les projets de court et moyen termes selon un plan pluriannuel d'investissement.

Mme BONNAL fait état de la vitesse excessive en bord de mer et l'insuffisance de passages protégés à proximité de l'épi Diana et rue de la Garonne.

Un rendez-vous sur place sera pris avec Mme Claire BUTARD.

Suite à la satisfaction d'un habitant sur l'organisation de la fête de la musique et du festival de la craie, M. le Maire rappelle son attachement à faire de Saint-Raphaël une ville dynamique, ambitieuse, animée avec cet été plus de 180 évènements culturels.

Question : une habitante déplore l'attitude de certains commerçants sur l'utilisation de leur climatisation en laissant la porte ouverte, cette dernière demande à ce que les enseignes lumineuses des commerces soient éteintes la nuit.

M. le Maire déclare qu'à ses yeux l'écologie doit tenir une place centrale. Il veut organiser une réunion sur ces sujets, avec peut-être l'idée de mettre en place une Charte Eco responsable.

Un habitant déplore les nuisances sonores dues à la circulation bruyantes des véhicules.

M. le Maire donne quelques chiffres de circulation sur la rue Pierre Laine, l'avenue Vadon est la rue la plus fréquentée. La Police Municipale multiplie les contrôles de mesure du bruit dans tous les quartiers. Un rendez-vous sera pris avec M. PRETTE.

Question : les nuisances sonores liées aux animations musicales le jeudi soir rue République posent problème.

Monsieur le Maire rappelle que six passages de la Police Municipale ont été faites depuis le début de l'année. Une plainte peut être envisagée et reste à la charge du plaignant.

Fin de la séance